587 (2017-2018) — N° 1

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

24 JANVIER 2018

RAPPORT

SUR L'ÉTAT DE LA COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE POUR L'ANNÉE 2016

SOMMAIRE :

1. Introduction
2. Coopération structurelle : Subventions octroyées par la Commission 10.55
3. Points d'attention
4. Enseignement
5. Sport
6. Aide à la Jeunesse
7. Culture
8. Maisons de Justice et Centre de Surveillance électronique

1 INTRODUCTION

Un premier accord de coopération a été conclu le 21 juin 1984 entre la Communauté française et la Communauté germanophone.

Au vu des réformes institutionnelles, il a été remplacé en date du 12 avril 1995 par un nouvel accord de coopération entre les deux Communautés.

Celui-ci articule les relations harmonieuses dans le respect de la loyauté fédérale.

L'accord prévoit e.a. des accords sectoriels dans les domaines suivants :

- Enseignement, conclu le 4 février 2010 ;
- Aide à la Jeunesse, conclu le 27 avril 2001, abrogé le 16 juin 2004 ;
- Culture, conclu le 9 janvier 2003 et modifié le 15 juillet 2010 ;
- Promotion de la santé, conclu le 27 avril 2001 ;
- Audiovisuel, conclu le 25 juin 2002 ;
- Sport, conclu le 3 juin 2004.

Le 16 décembre 2015, les Communautés française et germanophone ont adopté un protocole de collaboration relatif aux Maisons de justice et au Centre de Surveillance électronique.

D'autres bases de travail sont constituées par des lettres circulaires, des procès-verbaux et des conventions qui ont été signées dans les domaines suivants :

- Enseignement : convention du 11 juin 2007 entre le Ministère de la Communauté germanophone et l'IFC (Institut de la Formation en cours de carrière - CFWB) ;
- Circulaire du 29 septembre 2008 sur les „Native speaker" dans l'enseignement fondamental ;
- Sport : Procès-verbal du 26 février 2009 entre la Communauté germanophone et la Communauté française sur l'exécution de l'accord de coopération sur l'exercice sportif en relation avec les aspects de promotion à la santé ;
- Audiovisuel : Protocole du 30 octobre 2007 entre le Conseil des Médias de la Communauté germanophone et le Conseil supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté française.

La Commission instaurée par l'art. 55 § 3 de la loi du 31 décembre 1983 portant sur les réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone a adopté le programme de travail 2009-2010 nouvellement structuré lors de sa séance du 18 décembre 2008 à Eupen.

La nouvelle structuration prévoit deux volets dans la coopération : un volet portant sur la coopération dans les domaines arrêtés dans des accords particuliers alors que le deuxième volet porte sur des nouveaux projets limités dans le temps.

Les Ministres-Présidents se réunissent une fois par an. Ils concluent le rapport annuel de coopération ainsi que le programme de travail pour l'année suivante, les soumettent aux Gouvernements respectifs pour assentiment et les transmettent aux Parlements respectifs.

2 OCTROI DES SUBVENTIONS EN 2016 PAR LA COMMISSION 10.55

2.1. A charge de la Communauté française

ORGANISATEURS/BENEFICIAIRES

Groupes Producteurs – Objets

- **A.S.B.L. LES BEAUX SPECTACLES FRANCAIS D'EUPEN** 34.000,00
 Bibliothèque francophone à Eupen

- **A.S.B.L. LES BEAUX SPECTACLES FRANCAIS D'EUPEN** 12.500,00
 Programme annuel de diffusion en français

- **A.S.B.L. LES BEAUX SPECTACLES FRANCAIS D'EUPEN** 2.150,00
 Acquisition de nouveaux ouvrages pour la Bibliothèque « Jean Nyssen »

- **BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ADOPTEE DE LA CALAMINE** 1.250,00
 Pour l'achat de livres et de publications en langue française

- **ARS VITHA** 1.600 ,00
 Représentation de théâtre

- **ARS VITHA** 1.500,00
 Spectacle avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège

- **AGORA – Théâtre de la Communauté germanophone – SAINT-VITH** 4.000,00
 Pour frais de traduction en français pour l'année 2016

- **A.S.B.L. CHUDOSCNIK SUNERGIA – EUPEN** 4.000,00
 Eupen Musik Marathon, en 2016

- **A.S.B.L. CHUDOSCNIK SUNERGIA – EUPEN** 4.000,00
 Festival de théâtre de rue : « HAAste Töne ? ! », en 2016

- **A.S.B.L. CHUDOSCNIK SUNERGIA – EUPEN** 4.000,00

Soutien aux activités en français dans le ALTER SCHALCHTHOF

- **A.S.B.L. FESTIVAL PAROLES D'HOMMES** 2.000,00
 Pour l'organisation du chœur d'enfants « D'un pays à l'autre – Transgressons les frontières ! »

- **A.S.B.L. KULTURELLE AKTION U. PRAZENZ D'EUPEN** 4.000,00
 Pour les activités culturelles en langue française (cours de français)

75.000,00

Ces subventions sont attribuées à des partenaires habituels depuis plusieurs années.

2.2. A charge de la Communauté germanophone

ORGANISATEURS/BENEFICIAIRES

Groupes Producteurs – Objets

Organisateurs	Evénement	Artistes/ Groupes	**Subventions demandées (Art et Vie)**	Subventions accordées (coefficient *0,60)
Chudoscnik	Resonanz	Nisia	320,00 €	192,00 €
Sunergia	WeltkulTOUR	Diab Quintet	630,00 €	378,00 €
	WeltkulTOUR	Elles s'y promènent	320,00 €	192,00 €
	Eupener Puppenspiele	FiThe	1.125,00 €	- €
	Matineekonzertreihe	Carlo Van Neste Trio	345,00 €	207,00 €
	Eupen Musik Marathon	Duo Blz'art	280,00 €	168,00 €
	Eupen Musik Marathon	Ensemble Wolf	550,00 €	330,00 €
	Eupen Musik Marathon	Iiydaen	250,00 €	150,00 €
	Eupen Musik Marathon	Aquar'Elles	250,00 €	150,00 €
	Eupen Musik Marathon	El Toto Café	420,00 €	252,00 €
	Eupen Musik Marathon	La Racine	560,00 €	336,00 €
	Eupen Musik Marathon	Chicos y mendez	560,00 €	336,00 €
	Matineekonzertreihe		320,00 €	192,00 €
	Weltmusikfest & HAASte Töne	Lalma	630,00 €	378,00 €
	Weltmusikfest & HAASte Töne	Klezmic Zirkus	490,00 €	294,00 €
	Weltmusikfest & HAASte Töne	Cie Pakipaya	900,00 €	540,00 €

	Weltmusikfest & HAASte Töne	Creahm	100,00 €	60,00 €
	Matineekonzertreihe	Florizoone/Massot/Horbacewski	420,00 €	252,00 €
	Kinderfest	Max Vandervorst	320,00 €	192,00 €
	Matineekonzertreihe	Karim Baggili	560,00 €	336,00 €
	Matineekonzertreihe	Alexandre Debrus	345,00 €	207,00 €
	Remmidemmi	Atomic Spliff	770,00 €	462,00 €
			10.465,00 €	**5.604,00 €**
AGORA	Triangel	Cie Nyash	450,00 €	270,00 €
	Triangel	Cie Nyash	578,00 €	346,80 €
	Triangel	Théâtre de l'E.V.N.I.	510,00 €	306,00 €
	Triangel	Théâtre de l'E.V.N.I.	542,00 €	325,20 €
			2.080,00 €	**1.248,00 €**
arsVitha	Triangel	Euro Symphonic Orchestra	770,00 €	462,00 €
	Triangel	Jacques Stockem	220,00 €	132,00 €
	Triangel	Doble Mandoble	510,00 €	306,00 €
	Triangel	Lieutenant	770,00 €	462,00 €
	Triangel	ilia	490,00 €	294,00 €
			2.760,00 €	**1.656,00 €**
KuKuK	Köpfchen	Elles s'y promènent en Quartet	490,00 €	294,00 €
			490,00 €	**294,00 €**
Ostbelgien Festival	ikob	270270165	480,00 €	288,00 €
	ikob	Rhonny Ventat	170,00 €	102,00 €
	Heidberg Kloster	Ensemble Kheops	700,00 €	420,00 €
	Heidberg Kloster	Julie Mossay	170,00 €	102,00 €
	Triangel	Orchestre National de Belgique	770,00 €	462,00 €
	Jünglingshaus	Orchestre National de Belgique	770,00 €	462,00 €
	Triangel	Orchestre National de Belgique	770,00 €	462,00 €
		Octu-hors d'Elles	680,00 €	408,00 €
			4.510,00 €	**2.706,00 €**
Kulturelles Komitee der Stadt Eupen	Jünglingshaus	Compagnie Des Chemins De Terre	450,00 €	270,00 €
			450,00 €	**270,00 €**
meakusma	Jünglingshaus	Bepotel	250,00 €	150,00 €
	Werthplatz	Aymeric De Tapol	250,00 €	150,00 €
	Jünglingshaus	Ssaliva	250,00 €	150,00 €
	Jünglingshaus	Going	250,00 €	150,00 €
			1.000,00 €	**600,00 €**
ASBL Humondial	Alter Schlachthof Eupen	Tambours du Burundi	275,00 €	165,00 €
			275,00 €	**165,00 €**
			22.030,00 €	**12.543,00 €**

Organisateurs	Evénement/ Titre	Date	Subventions
		18.01.2016	1.900,00 €
Cummune de Silly	Semaine germanophone	12.12.2016	3.900,00 €
Groupe de théâtre « Der Lösteje Vörhang » Moresnet	Subvention 2015	26.01.2016	250,00 €
Bibliothèque communale, Malmedy	Achats de médias en langue allemande 2016	01.02.2016	1.200,00 €
Groupe de théâtre « Liebhaberbühne », Gemmenich	Subvention 2015	31.08.2016	330,00 €
Bibliothèque communale, Malmedy	Achats de médias en langue allemande 2016	12.12.2016	1.200,00 €
Commune de Plombières, Plombières	Achats de médias en langue allemande 2016	12.12.2016	1.000,00 €
Groupe de théâtre « De Bahneblome va Montze », Montzen	Subvention 2016	12.12.2016	300,00 €
		TOTAL	**10.080,00 €**

Les Délégués permanents sont chargés de la liquidation de ces subventions, de clôturer le programme des subventions et de mettre en œuvre le programme 2017.

3 POINTS D'ATTENTION

La Commission 10.55 ne s'est pas réunie en 2016.

Monsieur Daniel Courbe mandaté en tant que Délégué de la Communauté française auprès de la Communauté germanophone depuis le 1er juin 2003 a pris sa retraite le 1er août 2016.

Afin de désigner un nouveau Délégué permanent, le Ministère de la Communauté française a organisé un appel interne qui s'est clôturé le 6 juillet 2016. Le jury de sélection s'est, quant à

lui, réuni le 9 novembre 2016. A l'issue de ce dernier, le Ministère a proposé au Gouvernement la désignation de la lauréate du jury.
Ainsi, le Gouvernement, sur proposition du Ministre-Président, en charge des relations intra-belges et du Ministre de la Fonction Publique, a mandaté Madame Isabelle Dujacquier en qualité de Déléguée permanente de la Communauté française auprès de la Communauté germanophone pour une durée de cinq ans, à dater du 1er mars 2017.

4 ENSEIGNEMENT

4.1. Collaboration en matière d'inspection.

Sur les six services qui composent le Service général de l'Inspection, seul le Service de l'Inspection de l'Enseignement secondaire compte des réalisations et coopérations pour l'année 2016 :

- 7 missions d'évaluation des aptitudes pédagogiques ;
- Suivi de la journée des langues des trois Communautés du 8 mai 2015 à Esneux (FWB), conformément à l'accord du 27 mai 2009.
 L'organisation de cette journée d'étude et son suivi s'effectue à tour de rôle et nécessite une collaboration régulière et intense entre les représentantes des trois instances ;
- Diverses rencontres pour des échanges en matière de pédagogie et de bonnes pratiques ;
- Réflexion à propos des difficultés de terrain propres à chaque Communauté en vue de pouvoir y remédier ;
- Réflexions relatives à l'innovation de l'enseignement des langues ;
- Partage et communication d'un point de vue administratif ;
- Soutien à la recherche d'enseignants pour l'immersion/le CLIL ;
- Association des deux Communautés en vue de la représentation du pays lors de réunions, colloques, groupes de travail, etc. au sein de l'Union Européenne (Grande Région, Euregio-Meuse-Rhin) ;

- Coopération et feedback par rapport à la traduction de textes, aux manuels scolaires, aux autres outils pédagogiques et à l'évaluation ;

- Partage d'expériences de terrain.

4.2. <u>Collaboration entre la Direction générale de l'enseignement obligatoire –DGEO- de l'Administration générale de l'Enseignement du Ministère FWB et la Communauté germanophone : contrôle scolaire (obligation, inscription, fréquentation), …</u>

- Les services de la DGEO collaborent avec la Communauté germanophone (« DG » ou Deutschsprachige Gemeinschaft) dans le cadre du suivi du **contrôle de l'obligation scolaire.**

 En matière de <u>fréquentation scolaire</u>, ces services coopèrent avec la Communauté germanophone pour traiter les situations d'absentéisme long des élèves en âge d'obligation scolaire domiciliés en Région wallonne et scolarisés en Communauté germanophone et vice versa :

 - *Contrôle par la FW-B de la fréquentation scolaire dans ses écoles* : les signalements d'absentéisme d'élèves domiciliés dans les communes germanophones et fréquentant les écoles de la FW-B sont adressés à la DG si les parents ne répondent pas au courrier que la FW-B leur envoie.
 - *Contrôle par la DG de la fréquentation scolaire dans ses écoles* : la DG transmet les signalements d'absentéisme d'élèves domiciliés dans les communes francophones et fréquentant les écoles de la DG si les parents ne répondent pas au courrier que la DG leur adresse.

 En matière d'<u>inscription scolaire</u>, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone procèdent à un échange des fichiers des élèves en âge d'obligation scolaire domiciliés dans une des deux Communautés et scolarisés dans l'autre.

 - *Contrôle par la FW-B de l'inscription scolaire* sur le territoire des 253 communes francophones : la DG communique aux services de la DGEO la liste des élèves domiciliés dans des communes francophones et

fréquentant les écoles de la DG ; il s'agit généralement d'élèves habitant les communes francophones frontalières avec la DG (essentiellement Baelen, Plombières, Welkenraedt, Malmédy, Waimes, Limbourg, Verviers,…), pour un total d'environ 800 élèves ;

- *Contrôle par la DG de l'inscription scolaire* sur le territoire des 9 communes germanophones : les services de la DGEO fournissent à la DG un fichier reprenant la liste des élèves domiciliés en DG mais fréquentant les écoles de la FW-B, pour un total d'environ 900 élèves.

- Dans le cadre du **Prix « Terre d'Avenir »** (www.terredavenir.be) développé par la Fondation Reine Paola en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout et implanté dans les trois communautés, des contacts entre les services de la DGEO et la Communauté germanophone ont lieu.

- Enfin, les services de la DGEO établissent des contacts avec la Communauté germanophone dans le cadre des **conventions sectorielles avec les secteurs professionnels** suivants, et pour lesquels une convention spécifique a été signée : secteur de la construction (CONSTRUCTIV), secteur du bois (WOODWIZE), secteur de l'électricité-électrotechnique (VOLTA), secteur du métal (IFPM), secteur du milieu d'accueil d'Enfants (APEF), secteur de l'industrie alimentaire (ALIMENTO) et le secteur du transport et de la logistique (FSTL).

4.3. Immersion linguistique.

Stages d'été
Saint-Vith du 3/8 au 12/8/16, 30 élèves de primaire et 50 élèves de secondaire.
Philippeville du 9/8 au 18/8/16, 44 élèves de primaire et 31 élèves de secondaire.

Mme Palm (DG) et Mme Haot (FWB) ayant réussi à faire se chevaucher les deux stages, une journée d'échange a eu lieu à Louvain-la-Neuve (activités brise-glace, préparation d'un sketch en groupes bilingues, visite de la ville dans l'autre langue) et a été très appréciée par les stagiaires.

Dès lors, Mme Haot s'est mise à la recherche pour 2017 d'un internat plus proche de Saint-Vith et pouvant fonctionner aux mêmes dates, pour intensifier les échanges (si possible 2 voire 3 journées).

Les sorties pour les deux groupes:
- groupe de Saint-Vith: visite de Saint-Vith, une journée au lac de Butgenbach, une journée à Louvain-la-Neuve
- groupe de Philippeville: visite des galeries souterraines de Philippeville, une journée à Palogne (visite du château-fort et kayak sur l'Ourthe) et une journée à Louvain-la-Neuve.

Après le stage, quelques familles se sont inscrites au pool d'échange et ont été mises en contact par Mmes Palm et Haot.

4.4. Native Speaker.

Les circulaires (l'une en DG, l'autre en FWB) concernant l'action Native Speaker n'ont donné aucun résultat.

4.5. Enseignement supérieur.

Benelux :

1) Excellente collaboration entre les 3 Communautés dans le cadre des travaux d'extension de la Décision Dondelinger relative à la reconnaissance mutuelle automatique générique de niveau des diplômes de l'enseignement supérieur.

2) Collaboration entre les 3 Communautés (particulièrement avec la Communauté germanophone) dans le cadre des travaux du groupe d'experts Benelux Transférabilité des qualifications professionnelles.

Reconnaissance/Equivalence :

Excellente collaboration entre les centres ENIC-NARIC des 3 communautés (échanges de bonnes pratiques, rencontre annuelle, partage d'information…)

Grande Région :

Collaboration avec la Communauté germanophone dans le cadre des échanges des travaux du groupe d'experts "marché du travail" spécifique aux professions des soins infirmiers (contenus des formations et accès aux études en FWB, planification de l'offre médicale et accès à l'exercice de la profession en Belgique, ...).

5 SPORT

- En matière de sport de haut niveau, des contacts réguliers et des échanges d'informations via les réunions ABCD et Be Gold ont lieu. La problématique de l'harmonisation des statuts a été exposée auprès de la Communauté germanophone (réunions de travail, envoi de notre réglementation…).
- En matière de formations cadres, rien d'officiel n'a été concrétisé.
- En matière de sport pour tous, au niveau des Points Verts, aucune commune n'a rentré une demande.

Au niveau Rhéto, aucune inscription n'a été enregistrée.

En ce qui concerne l'Eurosportpool, La Communauté française collabore sur le projet Rhéto Grande Région pour faire venir quelques équipes des Régions membres de la Grande Région et notamment des équipes issues des écoles de la Communauté germanophone. Il est à remarquer que celles-ci ne s'inscrivent pas régulièrement au Rhéto.

6 AIDE A LA JEUNESSE

6.1 Les autorités mandantes.

Le 7 octobre 2016, la Conseillère de l'aide à la jeunesse de Verviers a participé à une matinée d'étude sur le travail post traumatique des enfants et des adolescents organisée par la prévention générale du SAJ d'Eupen.

Cette excellente collaboration s'est poursuivie en 2017 et une rencontre avec le SAJ et le SPJ d'Eupen comme le prévoit l'accord sectoriel du 27.04.2001 entre la Communauté française et la Communauté germanophone en matière d'aide à la jeunesse sera prochainement organisée.

Un nouveau Directeur de l'aide à la jeunesse a pris ses fonctions fin 2016 et a dès février 2017 rencontré le Das Mobile Team au sein du SAJ de Verviers en présence de la Conseillère de Verviers.

Comme en 2015, la collaboration avec la Communauté germanophone ne se résume pas à des échanges avec Verviers, puisque des mandants d'Arlon, de Huy ou de Neufchâteau placent des jeunes en Communauté germanophone.

6.2 Décomptes annuels.

Voici le tableau récapitulatif des décomptes annuels en 2016 :

Pour les jeunes originaires de la Communauté française et placés en Communauté germanophone,

Jeunes	Autorité mandante	placé à	montant /jr	nb jours pour 2016	Montants dus
Jeune 1	SAJ Huy /SAJ Verviers	Centre Mosaïk I0743	106,59	366	39011,94
Jeune 2	SAJ Verviers	Centre Mosaïk I0743	106,59	181	19292,79
Jeune 3	SPJ Arlon	FA	12,39	366	4534,74
Jeune 4	SPJ Arlon	FA	12,39	366	4534,74
Jeune 5	SAJ Verviers	FA	12,39	82	1015,98
Jeune 6	SPJ Neufchâteau	Centre Mosaïk I0743	106,59	38	4050,42
Jeune 7	SPJ Neufchâteau	Centre Mosaïk I0743	106,59	38	4050,42
Jeune 8	SPJ Huy	FA	12,39	178	2205,42
Jeune 9	SPJ Huy	FA	12,39	178	2205,42
Jeune 10	SPJ Huy	FA	12,39	366	4534,74
Jeune 11	SPJ Liège	FA	12,39	262	3246,18
					90888,21

Jeune		placé à	montant /jr	nb jours pour 2016	Montants dus
Jeune 1		Institution privée : St François	106,59	40	4263,6

4263,6

Le solde en faveur de la Communauté germanophone est donc de 87.264,15€

7 CULTURE

Dans le domaine de la Culture, ce sont toujours les mêmes secteurs qui sont concernés.

7.1 Les Arts de la Scène.

WBTD : en 2016 : création du réseau de l'Assitej Belgium avec les Flamands et les Germanophones.

Diffusion : la coopération se traduit par l'octroi de subventions aux artistes germanophones programmés en FWB (Actuellement, 2 compagnies artistiques : Agora Théâtre & Compagnie Irène K).

Voici le recensement des subventions octroyées :

2015 :

- 450 € Programme Art et Vie ;
- 2888 € Programme Scolaire ;

2016 :

- 2015 € Programme Art et Vie ;
- 3178 € Programme Scolaire ;

7.2 Le Patrimoine culturel.

Patrimoine oral et immatériel : collaboration avec la VG et la CG au sein du « Belgian Carillon Heritage Committee » et de l'« Observatoire de la culture brassicole en Belgique » (reconnaissances de la culture de la bière et de la bonne pratique de sauvegarde du carillon)

Année européenne du Patrimoine culturel : collaboration avec la VG et la CG (entre autres) dans le cadre du Concours photographique « Zoom sur le patrimoine ».

7.3 Livres et Lettes

Projets aboutis avec la Communauté germanophone :

- soutien à la revue Krautgarten : http://www.krautgarten.be/index.htm : Dirigée par Bruno Kartheuser qui l'a fondée en 1982, cette revue littéraire de la région germanophone bénéficie depuis de nombreuses années d'une subvention de 3.000 euros à charge du Service de la Promotion des Lettres afin de soutenir les efforts de cette revue à présenter les écrivains de la FWB au lectorat de la communauté germanophone.
- soutien au *Centre de Recherches linguistiques OBELIT* à Montzen, au sein duquel L. Wintgens a réalisé "Wi zaach éch dat op Ostbäljesch Plat?". Vergleichender Sprachatlas des Karolingisch-Fränkischen in der DG und in ihrem Umfeld. Atlas linguistique comparatif du francique carolingien en Communauté germanophone de Belgique et dans ses environs. Vergelijkende taalatlas van het Karolingisch-Frankisch in de Duitstalige Gemeenschap van België en in haar omgeving. Tome I *Wortschatz, 2014* (180 pp. A4, cartes, ill., commentaires en 3 langues). Tome II *Beiträge zur Laut- und Formenlehre, Sprachgeschichte, Onomastik*, 2016 (200 pp. A4, cartes, ill., trilingue). HELIOS-Verlag Aachen. (soutien du 1er vol. en 2013 et 2200€ en 2016 pour le vol. 2)

7.4. Education permanente et Jeunesse

Projet récurent :

- Partenariat service de la Jeunesse-BIJ avec les ministères et les agences nationales des autres communautés pour développer le programme BelJ : soutien au volontariat individuel et aux échanges de jeunes entre communautés (qui se poursuit depuis 2009).

Projets 2016-2017 :

- Partenariat entre les services de la jeunesse de la France et des 3 communautés belges dans le cadre de la déclaration commune signée par les 4 ministres de la jeunesse le 30 juin 2016 pour prévenir la radicalisation violente. Ont déjà eu lieu : une rencontre préparatoire le 15 septembre 2016 à Paris, un séminaire sur les concepts liés à la radicalisation le 22 janvier 2017 à Paris, un séminaire sur la place du travail de jeunesse dans la lutte contre la radicalisation les 4 et 5 mai 2017 à Malines, un séminaire sur la prévention de la radicalisation en ligne le 22 septembre 2017 à Bruxelles. Un rapport est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil des ministres européens de la jeunesse en mai 2018.

7.5. Audiovisuel et multimédia

Synergies entre Télévesdre et le BRF :

A l'antenne :

- Échanges d'émissions : diffusion de l'émission « compilation info germanophone » sur Télévesdre

- Diffusion de la compilation de Télévesdre « 7 en 1 », le samedi et le dimanche sur le BRF
- Poursuite du projet « Via Euregio » dans le but de la constitution d'une association sur le projet (avec RTC comme partenaire)
- Échanges de séquences JT entre Télévesdre et le BRF

Hors antenne :

- Réunions régulières dans le cadre d'Eurégio

Deux accords de coopération :

Accord de coopération entre l'état fédéral, la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone relatif aux compétences des communautés et de l'autorité compétente de l'état fédéral en matière de tax-shelter pour les œuvres audiovisuelles et les œuvres scéniques et à l'échange d'informations : le texte est en train d'être finalisé au niveau des administrations.

Accord de coopération entre la communauté flamande, la communauté française, la communauté germanophone et la commission communautaire commune modifiant la loi du 1er septembre 1920 interdisant l'entrée en salles de spectacles cinématographique aux mineurs âgés de moins de 16 ans : la note explicative du nouveau système à mettre en œuvre a été approuvée par les différents ministres et est en voie d'approbation au sein des différents gouvernements.

8 MAISON DE JUSTICE

Le 16 décembre 2015, les Communautés française et germanophone ont adopté un protocole de collaboration relatif aux Maisons de justice et au Centre de surveillance électronique.

Dans ce protocole, un chapitre sur les maisons de justice a donc été introduit. La mise en œuvre de ce protocole se traduit, notamment, par les réalisations et coopérations suivantes (Certaines réalisations et coopérations s'étalent sur toutes les années depuis la communautarisation).

Etat des réalisations et coopérations pour 2016

- Réflexions menées par les deux communautés pour savoir qui fait quoi et comment après la communautarisation, qui est responsable,… ? ;
- Soutien mutuel au niveau logistique ;
- Soutien quant au contenu dans l'évolution des missions des maisons de justice ;
- Soutien au niveau du traitement des données informatiques (SIPAR) où la gestion principale se fait au sein de la Communauté française, communication des données pour les rapports annuels et pour les contrôles par la Cour des comptes ;
- Diverses directives et notes ont été rédigées (directive vérification (la Communauté germanophone a adapté sa propre directive vérification sur base de la directive rédigée par la Communauté française), notes pour les assistants de justice, notes relatives au secret professionnel, à l'internement, à la peine de probation autonome) ;
- Participation commune à des groupes de travail (désistance, note horaire « surveillance électronique »).
- Dans le cadre de la SE, des procédés spécifiques ont été mis en place car chaque Communauté est responsable des dossiers pour lesquels un assistant de justice a été désigné. La Communauté germanophone est responsable également des dossiers de surveillance électronique pour lesquels il n'y a pas d'intervention d'un assistant de justice, dès lors que le justiciable appartient à cette communauté.
 La Communauté germanophone a désormais accès à SISET. Elle est responsable de ses propres dossiers même si ce n'est pas elle qui en a la gestion ;
- Participation de la Communauté germanophone aux formations et supervisions mises en place par la Communauté française ;
- Une étude a été mise en place par l'ULG au sujet de la surveillance électronique (suite à un appel d'offre lancé à toutes les universités)
- Soutien dans la gestion des dossiers qui concernent le processus de subventionnement des projets « Plan Global » (la Communauté germanophone a pris en charge ses propres dossiers mais avec l'appui de la Communauté française au niveau de son contenu et au niveau explicatif) ;
- Aide apportée par la Communauté française à la Communauté germanophone au niveau procédural, administratif, concernant la gestion de formulaires divers,… ;
- Echanges réguliers entre les deux communautés à tous niveaux (OCAM, police fédérale,… dans le cadre de la banque de données Terrorist Fighters).